

Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT** au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-DENIS (93200)**
66 rue de la République

Cadastré section Z, numéro 18, pour une contenance cadastrale de 307 mètres.

Le lot numéro 1 : Dans le bâtiment A, première porte à gauche, la propriété exclusive et particulière de la **CAVE** numéro UN.
Et la copropriété à concurrence de 4/10.000^{èmes} des P.C.G.

Le lot numéro 17 : Dans le bâtiment A, au troisième étage, porte droite, sur le palier, la propriété exclusive et particulière

d' **UN STUDIO** comprenant une pièce principale avec cuisine ouverte et une salle d'eau avec w.-c.
Superficie privative (Loi Carrez) : **18,58 m²**. Et la copropriété à concurrence de 230/10.000^{èmes} des P.C.G.

Les lieux sont LIBRES

Observation étant ici faite que ces lots ont fait l'objet d'un procès-verbal de description dressé le 25 août 2021 par Maître Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice associée à ROSNY-SOUS-BOIS (93).

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 66 rue de la République à SAINT-DENIS (93200)**, représenté par son syndic Bénévole, Madame Laurence SABIRI, demeurant 34 rue Mélingue, 75019 PARIS.

Ayant pour Avocat, Maître Florence LOUIS, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 36.000 Euros (Trente-six mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente
Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre
devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères, d'un montant de 3.600 Euros.

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

Fait et rédigé à PANTIN (93) le 28 juillet 2022. Signé : Maître Florence LOUIS

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen (5^{ème} étage), 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/09390,

- à **Maître Florence LOUIS**, membre de la SELARL « GRIMAUD – LOUIS – CAPRARO », Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 3 rue Charles Auray, 93500 PANTIN - **Tél : 01 40 11 74 20**,

- à **Maître Eric AUDINEAU**, membre de l'AARPI AUDINEAU-GUITTON, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 10 rue de la Pépinière, 75008 PARIS – **www.audineau.fr**

- sur le site **avoventes.fr**.

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022 de 14 H 30 à 15 Heures.